



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Chancellerie d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

Chancellerie d'Etat CHA
Staatskanzlei SK

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 45, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/cha

Le Bureau du Grand Conseil
du canton de Fribourg
Rue de la Poste 1
1700 Fribourg

T direct: +41 26 305 10 40
Courriel: chancellerie@fr.ch

Fribourg, le 4 juillet 2019

Motion no 2017-GC-50 Eric Collomb – Une nouvelle loi sur la mobilité
Demande de prolongation de délai

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Député-e-s,

Le 22 mars 2018, le Grand Conseil a accepté la motion citée en titre, à savoir la création d'une nouvelle loi sur la mobilité ainsi que la fusion et révision de la loi sur les routes de 1967 (LR) et celle sur les transports de 1994 (LTr).

Les travaux ont ensuite été entamés par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions. Un Comité de pilotage (COPIL Loi sur la mobilité) a été nommé par le Conseil d'Etat le 18 septembre 2018. Les travaux sont importants puisqu'ils impliquent une révision totale de la LR et LTr tout en les réunissant dans une nouvelle loi. Le calendrier actuel des travaux prévoit la transmission au Grand Conseil du projet de loi et du message pour fin janvier 2021.

Compte tenu de ce qui précède et de l'accord du motionnaire, le Conseil d'Etat me charge aujourd'hui de solliciter auprès de vous une prolongation de délai jusqu'à fin janvier 2021.

D'avance, je vous remercie de bien vouloir accueillir favorablement cette requête et vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Danielle Gagnaux-Morel
Chancelière d'Etat

Copie

—
Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions